

Les secteurs de sensibilités paysagères

25 novembre 2020 - ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOUE ET DE LA HOUGUE

E. Les sensibilités paysagères des secteurs maritimes au regard du bien

Ce chapitre tend à cartographier les différentes sensibilités paysagères de l'espace maritime selon leur perception à travers l'observation des tours Vauban; depuis les points de vue continentaux. Les niveaux de sensibilité ainsi rapportés sont extraits de l'analyse des champs de visibilité des panoramas choisis (cf. Chap. ci-avant), d'après leurs apparitions ou leurs positions dans la formation du paysage; qu'ils soient situés en premier, second plan ou en fond de scène.

Si cet exercice tient également compte du motif éolien objet de la présente étude (P.m. Haliade X 260 m), les emprises peuvent varier en fonction des résultats des simulations d'implantation fictive du parc éolien; obtenus dans le chapitre III suivant.

1. Le secteur immédiat de sensibilité forte

Cette emprise oblongue, allant jusqu'à 35 à 45 km des tours-observatoires, représente l'écrin immédiat. Elle reconnaît la partie du plan d'eau quasi systématiquement visible depuis l'ensemble des points de vue rapportés. Toute installation de parc éolien aura ici une incidence notable et générerait une concurrence forte en annihilant la prégnance des tours dans le paysage.

2. Le secteur rapproché de sensibilité modérée

Contiguë à la précédente, cette seconde emprise est éloignée de 35 à 60 km des tours-observatoires. Elle est reconnue depuis certains points de vue rapportés, notamment depuis la table d'orientation au lieu-dit Les Saints-Laurents à Quineville ou la batterie de La Pernelle. Dans ce secteur, l'installation d'un parc éolien serait visible; bien qu'à cette distance la proportion des aérogénérateurs n'aurait pas pour effet d'écraser la verticalité des tours. La sensibilité est donc considérée comme modérée vis-à-vis de la première emprise immédiate.

3. Le secteur éloigné de sensibilité faible

Dans le prolongement du secteur de sensibilité modérée, cette emprise éloignée de 60 à 85 km des tours-observatoires constitue l'horizon de la majorité des points de vue. Néanmoins depuis la table d'orientation de La Pernelle qui domine le site, elle apparaît comme un large fond de scène. Si ici l'installation d'un parc éolien pourrait laisser voir - dans la plupart des cas - quelques pales en mouvement, il pourrait aussi être aperçu dans son ensemble depuis le belvédère et selon des conditions météorologiques favorables. La sensibilité de ce secteur est donc estimée faible.

4. Le secteur très éloigné de sensibilité nulle

Au-delà, à plus de 85 km des tours ce secteur n'est pas perçu depuis la majorité des points de vue continentaux, excepté - peut-être - une nouvelle fois depuis le belvédère de La Pernelle; sous réserve d'excellentes conditions météorologiques et d'une très bonne acquiescence visuelle. Bien qu'au regard du motif éolien et considérant la courbure terrestre, l'installation d'un parc éolien ici ne devrait pas être visible et ne portera aucune concurrence aux tours observatoires.

Enjeux :

La concurrence visuelle d'un parc éolien en mer avec les tours-observatoires.

La lisibilité des tours, rares verticalités marquées dans un paysage horizontal.

L'émergence dominante des tours-observatoires sur le plan d'eau.

5. L'espace littoral du débarquement

Bien que le Débarquement concerne la totalité de la côte normande, cet espace est particulièrement caractérisé par les vestiges du Mur de l'Atlantique; mémoriaux, casemates et autres batteries. Ajoutée au fait que les tours-observatoires sont très peu lisibles depuis le trait littoral, où la pointe du Hoc est vraisemblablement le dernier point de vue offert sur celles-ci, l'histoire de la Seconde Guerre mondiale est plus prégnante que celle de ligne de défense élaborée par Vauban.

Si ce secteur de sensibilité paysagère se superpose à ceux définis vis-à-vis des tours, il est désormais davantage lié aux conflits du XIXe siècle; à l'image de la pointe du Hoc qui accueille aujourd'hui un musée mémorial.

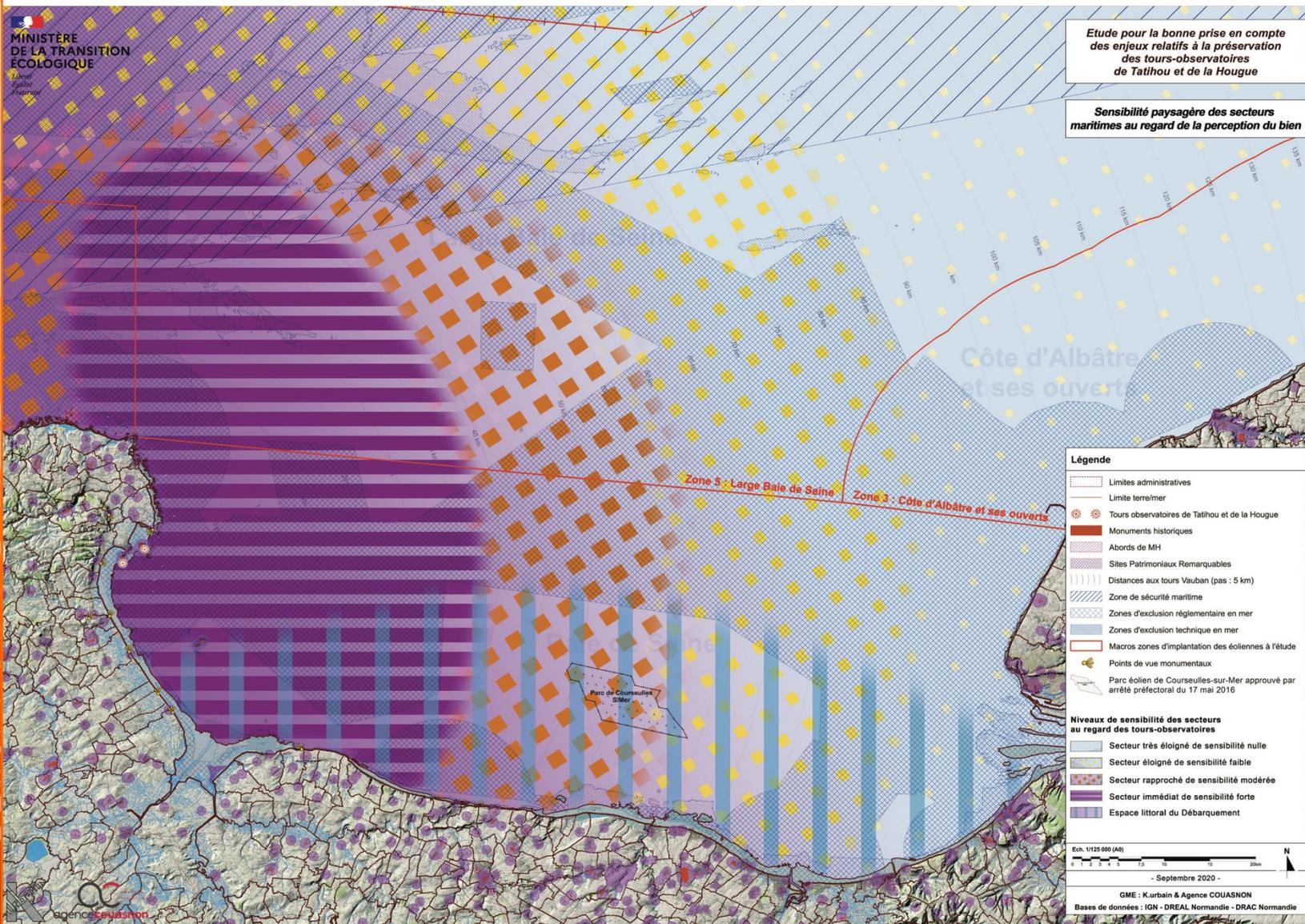


Fig. 99 : La tour de La Hougue vue depuis la plage de Saint-Marcouf

K.urbaïn - Agence COUASNON • DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

48
106

Les secteurs de sensibilités paysagères

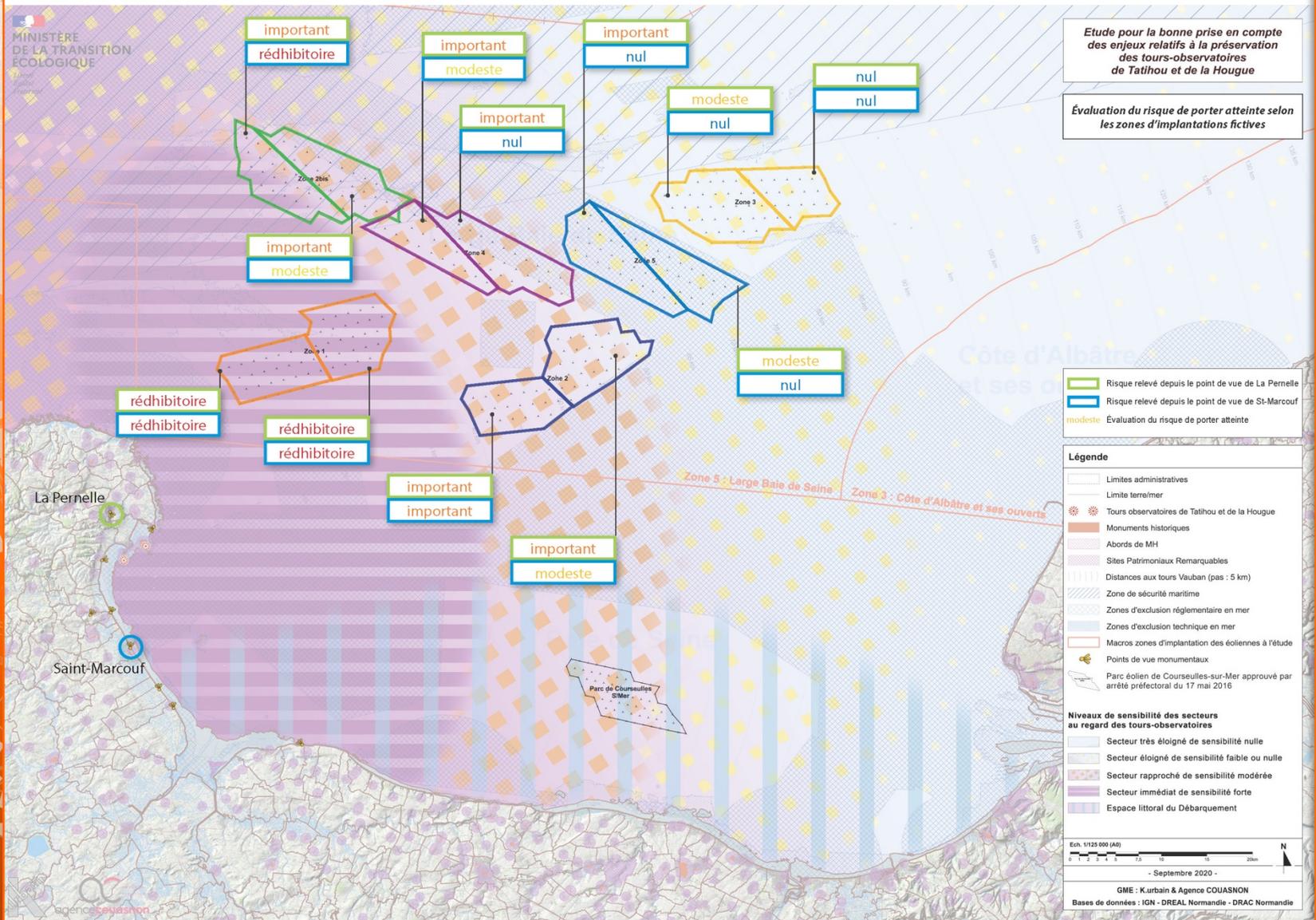




Les simulations d'insertion d'un parc éolien au large

Risques de porter atteinte à partir d'implantations fictives

Evaluation depuis les points de vue de La Pernelle et de Saint-Marcouf



Exemple de porter atteinte depuis Saint-Marcouf

25 novembre 2020 • ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOUE ET DE LA HOUGUE

Vue equiangulaire - VUE PANORAMIQUE 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



K.urban - Agence COUASNON • DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT



Exemple de porter atteinte depuis La Pernelle

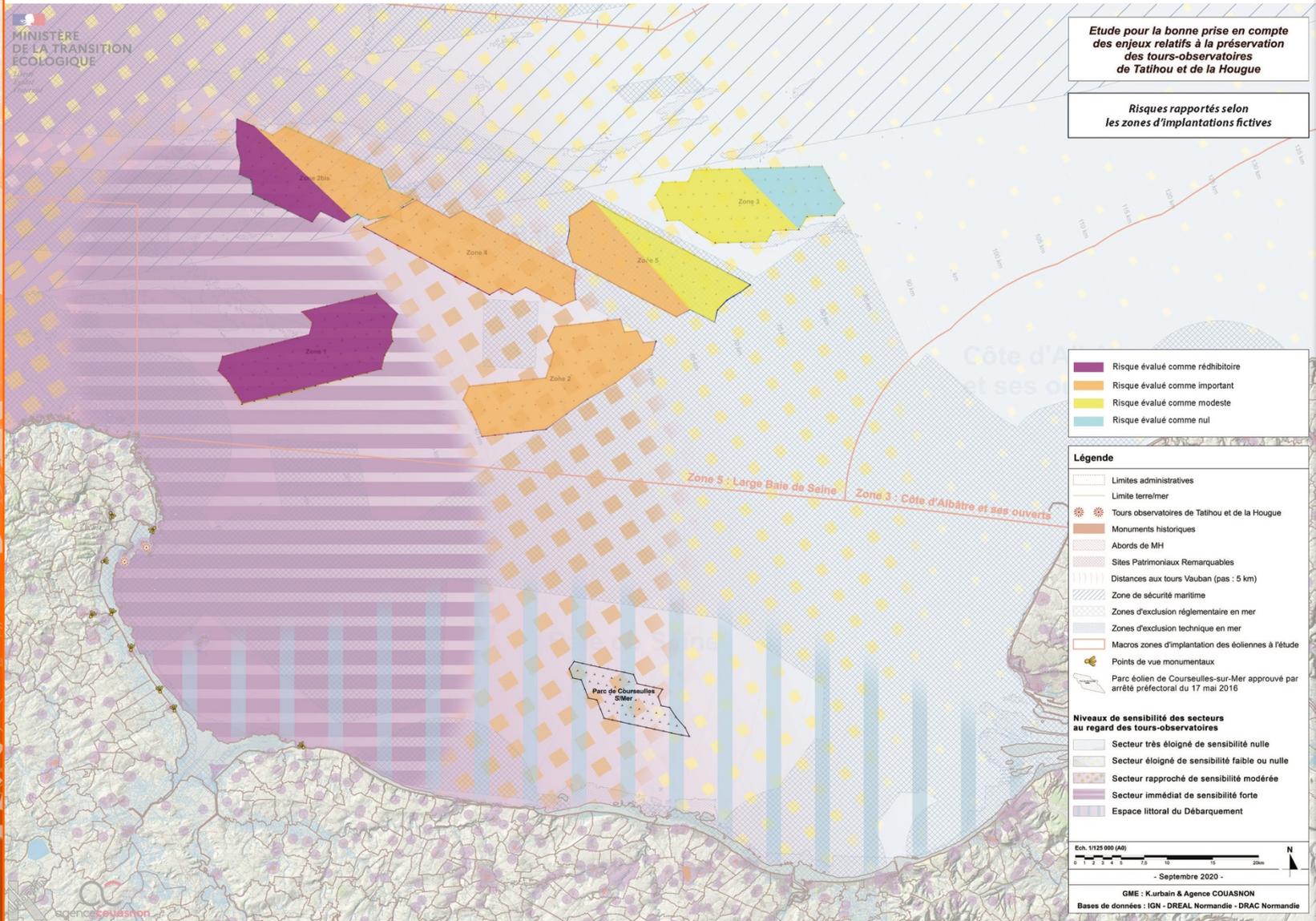
25 novembre 2020 • ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOU ET DE LA HOUGUE

Vue equiangulaire - VUE PANORAMIQUE 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



Niveaux de risques de porter atteinte



Etude pour la bonne prise en compte des enjeux relatifs à la préservation des tours-observatoires de Tatihou et de la Hougue

Risques rapportés selon les zones d'implantations fictives

- Risque évalué comme rédhibitoire
- Risque évalué comme important
- Risque évalué comme modeste
- Risque évalué comme nul

- Légende**
- Limites administratives
 - Limite terre/mer
 - Tours observatoires de Tatihou et de la Hougue
 - Monuments historiques
 - Abords de MH
 - Sites Patrimoniaux Remarquables
 - Distances aux tours Vauban (pas : 5 km)
 - Zone de sécurité maritime
 - Zones d'exclusion réglementaire en mer
 - Zones d'exclusion technique en mer
 - Macros zones d'implantation des éoliennes à l'étude
 - Points de vue monumentaux
 - Parc éolien de Courseulles-sur-Mer approuvé par arrêté préfectoral du 17 mai 2016

- Niveaux de sensibilité des secteurs au regard des tours-observatoires**
- Secteur très éloigné de sensibilité nulle
 - Secteur éloigné de sensibilité faible ou nulle
 - Secteur rapproché de sensibilité modérée
 - Secteur immédiat de sensibilité forte
 - Espace littoral du Débarquement

Ech. 1/125 000 (A0)
 0 1 2 3 4 5 7.5 10 15 20km
 - Septembre 2020 -
 GME : Kurbain & Agence COUASON
 Bases de données : IGN - DREAL Normandie - DRAC Normandie



Recommandations : le secteur d'implantation

25 novembre 2020 • ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOU ET DE LA HOUGUE

B. La zone d'implantation

Dans le Chapitre III précédent, différents niveaux de risque de porter atteinte sur les tours-observatoires ont été relevés d'après l'analyse des photo-simulations.

Comme le montre la carte précédente, l'interaction sur les tours Vauban lié à l'insertion du projet varie selon le point de vue étudié (P.m. table d'orientation de La Pernelle et plage de Saint-Marcouf) et selon le secteur fictif d'implantation considéré.

La carte ci-contre représente le niveau de risque maximum relevé pour chaque zone en prenant compte de la segmentation au sein des secteurs (différence du niveau d'interaction entre l'éolienne la plus proche et la plus éloignée). Ces résultats permettent de proposer les recommandations suivantes.

1. Exclure le secteur immédiat de sensibilité forte

Il est fortement déconseillé d'implanter le projet dans la zone située dans l'écrin immédiat des tours Vauban qui s'étend sur un rayon de 45 km autour des édifices. Le risque de porter atteinte par le projet a été considéré comme rédhibitoire au regard de la conservation de la VUE pour les zones d'implantation fictives situées dans ce secteur (Cf. zone 1 et 2 bis).

2. Prioriser le secteur très éloigné de sensibilité nulle

Au-delà de 85 km des tours, le projet se situe hors de la zone de visibilité d'un observateur situé sur les plateformes des monuments. C'est donc cette zone qui est à privilégier pour minimiser l'interaction du projet sur les tours-observatoires.

Dans le cas d'une impossibilité à réaliser le projet dans le secteur très éloigné, les recommandations suivantes pourront être appliquées afin d'atténuer son interaction sur le paysage des tours-observatoires

3. Privilégier le secteur éloigné de sensibilité faible

Dans le cas où la zone d'implantation ne pourrait se situer dans le secteur très éloigné de sensibilité nulle, le secteur éloigné (situé dans un rayon de 60 à 85 km des tours-observatoires) serait à privilégier par rapport au secteur rapproché (35 à 60 km).

Au sein de ce secteur éloigné, il serait préférable de choisir une zone d'implantation située à l'est du couloir OTAN (Cf. zone 3) ou le cas échéant, à l'intérieur de cette servitude (Cf. zones 4 ou 5) afin de minimiser les interactions du projet.

Recommandations : la morphologie du parc

25 novembre 2020 - ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOU ET DE LA HOUGUE

Dans le cas d'une impossibilité à réaliser le projet dans le secteur très éloigné de sensibilité nulle, les recommandations suivantes pourront être appliquées afin d'atténuer le risque de porter atteinte.

C. Le nombre et le gabarit des machines

Les simulations réalisées précédemment correspondent à la volonté initiale du projet de fournir une puissance de 1 GW. Dans ce cadre, les interactions relevés correspondent à un parc de 83 éoliennes de 260 m de haut (P.m. modèle type Haliade X de General Electric). Ces risques pourraient être diminués dans l'hypothèse où le gabarit et le nombre d'éoliennes seraient modifiés.

1. La hauteur des éoliennes

En réduisant la hauteur mesurée en bout de pale des éoliennes, l'angle apparent du projet diminuerait et sa prégnance également. Cependant, le rendement énergétique des machines étant lié en partie à leur hauteur, il semble qu'il s'agit là d'un élément difficile à modifier. Plusieurs alternatives peuvent alors être proposées :

- à défaut de modifier la hauteur de l'ensemble des éoliennes, seules les plus imposantes (c.-à-d. les plus proches de la côte) pourraient être limitées en taille. La hauteur de la totalité des aérogénérateurs pourrait être adaptée afin d'obtenir une hauteur apparente similaire constante depuis un point de vue précis (P.ex. Illustrations page ci-contre).

À noter cependant que cette dernière proposition dépend de la distance entre l'éolienne et l'observateur et donc ne fonctionnera que sur une zone précise, par exemple un point de vue sélectionné comme La Pernelle.

2. La longueur des pales

La longueur des pales de l'hydrolienne Haliade X comprise dans son rotor est conséquente (P.m. 107 m, soit 220 m de diamètre pour le rotor) et représente environ 80 % de la hauteur totale de la machine. Ce rapport d'échelle a pour conséquence de générer la perception d'un gabarit « trapu » qui peut donner l'impression que les pales touchent la surface de l'eau depuis un point de vue éloigné. Les rotors sont également les éléments les plus prégnants sur les photomontages réalisés ; réduire leur taille pourrait ainsi diminuer l'interaction du projet sur les tours Vauban.

Cependant, comme pour la hauteur totale des machines, il est difficile de modifier les dimensions des pales et de conserver le rendement énergétique attendu.

3. Le nombre d'éoliennes

Diminuer le nombre d'éoliennes limiterait l'étalement sur l'horizon du projet et donc le risque de mise en concurrence avec les tours-observatoires. Toutefois, comme les paramètres précédents (P.m. hauteur totale, dimensions du rotor), il s'agit d'un élément technique qui modifie le rendement énergétique du parc.

Distance entre l'éolienne et l'observateur (km)	Hauteur bout de pale (m)
40	189,1
41,4	195,7
42,8	202,3
44,2	208,9
45,6	215,6
47	222,2
48,4	228,8
49,8	235,4
51,2	242,0
52,6	248,7
54	255,3
55	260

Fig.3 : Hauteurs bout de pale réelles des éoliennes pour maintenir une hauteur apparente constante selon leur distance avec l'observateur

Recommandations : la morphologie du parc

25 novembre 2020 - ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOUE ET DE LA HOUQUE

D. La géométrie de l'implantation

1. L'étalement du projet sur l'horizon

Les différentes photo-simulations précédentes ont révélé que la géométrie d'implantation avait une incidence conséquente sur l'interaction du projet sur le paysage.

Un étalement sur l'horizon important peut ainsi créer des risques d'encercllement, voire de saturation visuelle, si le degré au-delà duquel la présence de l'éolien s'impose dans tous les champs de vision est atteint.¹

Le projet susvisé s'inscrit dans un paysage où le motif éolien est faiblement présent sur la partie terrestre, mais aussi de manière plus conséquente sur la partie maritime avec le parc offshore de Courseulles-sur-Mer en cours d'installation. Les interactions entre ces différents regroupements d'éoliennes devront être soigneusement étudiées lors du choix de la zone et de la géométrie d'implantation du projet, ainsi que pour les éventuels futurs parcs qui seraient visibles depuis les points de vue étudiés afin de limiter notamment les effets de « mitage ». À l'image de ce qui est actuellement réalisé dans le volet paysager des études d'impact des parcs éoliens terrestres, une évaluation des effets de la densification éolienne pourra être réalisée selon plusieurs critères :

- *Indice d'occupation de l'horizon (somme des angles de l'horizon interceptés par des parcs éoliens, depuis un point de vue pris comme centre) ;*
- *Indice de densité sur les horizons occupés (ratio du nombre d'éoliennes présentes par angle d'horizon occupé) ;*
- *Indice d'espace de respiration (plus grand angle continu sans éolienne).*

Afin de limiter ces effets potentiels, le choix d'une géométrie minimisant l'étalement du projet sur l'horizon est à favoriser (P.ex. page ci-contre).

2. L'alignement apparent des éoliennes depuis un point de vue spécifique

Lors de l'étude des champs de visibilité, plusieurs points de vues considérés comme emblématiques ou monumentaux ont été relevés dans le secteur étudié. Un de ces points de vue clés (comme celui de la Pernelle) pourrait être choisi afin de créer une géométrie d'implantation qui serait optimale depuis ce lieu, à l'image de ce qui a été réalisé pour le parc éolien de Haut-de-Conge ; qui apparaît comme un alignement équidistant d'éoliennes depuis les remparts de la ville fortifiée de Langres alors qu'aucune forme définie ne semble se détacher depuis une vue en plan.

La page ci-contre présente un exemple de géométrie radiale qui donne l'illusion d'un alignement de huit éoliennes.

À noter toutefois que ce genre de géométrie définie par rapport à un point donné peut manquer de lisibilité et être plus impactant depuis un autre point de vue.



Fig.6 : Vue et zoom sur le parc éolien de Haut-de-Conge depuis les remparts de Langres

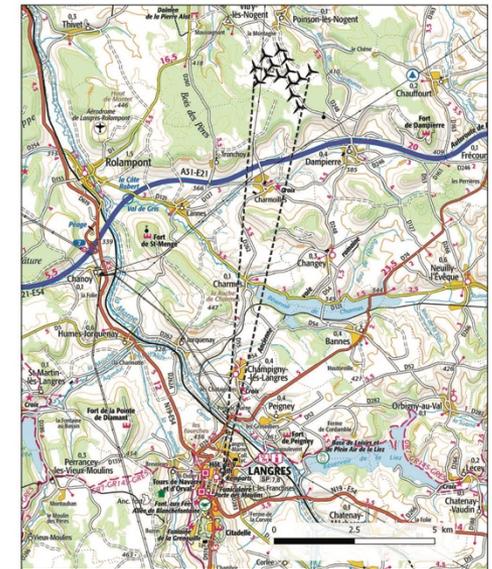
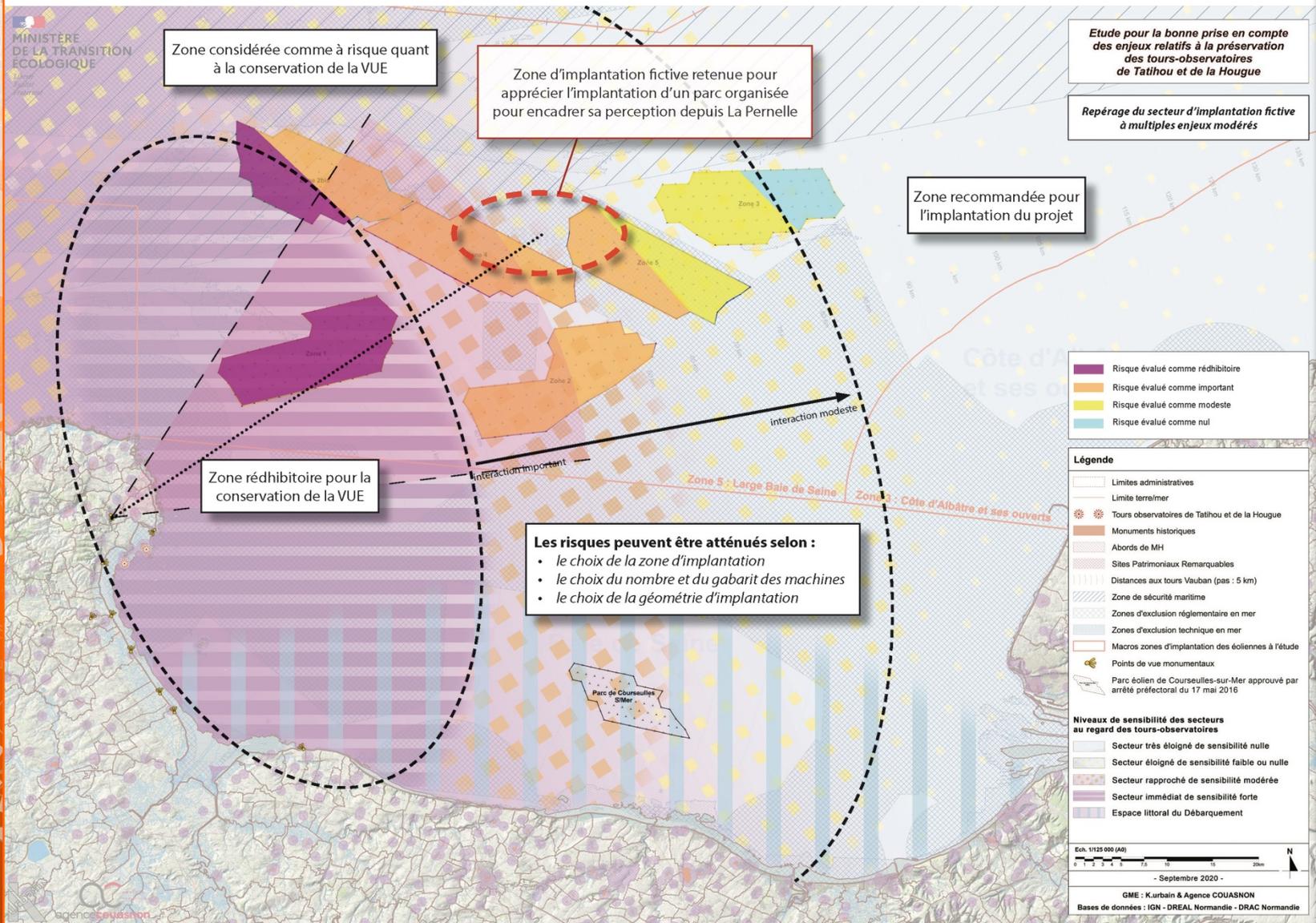


Fig. 7 : Implantation du parc éolien de Haut-de-Conge

¹ Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, 2016, p.53



Une implantation minimisante à l'essai



Une implantation minimisante à l'essai

25 novembre 2020 - ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOU ET DE LA HOUGUE

A. Le parti d'aménagement à l'essai

À partir des différentes orientations évoquées précédemment et de manière à veiller aux enjeux relevés autour de la Valeur Universelle Exceptionnelle des tours Vauban il est recommandé de :

- **Prioriser une implantation dans le secteur très éloigné de sensibilité paysagère nulle.**

Dans le cas où la perception du parc ne pourrait être nulle, en raison du choix d'un secteur d'implantation faisant consensus aux multiples enjeux identifiés par les services de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (Pex. Sols, biodiversité, activités, flux, capacité énergétique, etc.), il serait alors opportun d'améliorer sa lisibilité pour qu'il puisse être identifié et reconnu.

L'objectif serait alors de limiter la prégnance du projet dans l'environnement pour qu'il participe ainsi à la « fabrique » du grand paysage. En particulier, à partir des points de vue significatifs donnant à voir le grand paysage et au-delà de visibilité immédiate des Tours-observatoires, comme celui de La Pernelle. Il est alors conseillé de :

- **Ne pas implanter le projet dans le secteur de sensibilité paysagère forte.**
- **Limiter le nombre d'éoliennes.**
- **Réduire l'étalement sur l'horizon, en conservant des portions vierges significatives.**
- **Créer un alignement apparent depuis le point de vue spécifique retenu.**
- **Diminuer la hauteur des mats et la longueur des pales.**
- **Rendre compréhensible (ou lisible) le parc.**

Nota : ces différentes recommandations paysagères ne tiennent pas compte des contraintes techniques et des autres paramètres essentiels à la réalisation du projet (P.m. énergétiques, écologiques, économiques, etc.).

Deux exemples d'installation ordonnancée sont présentés dans ce volet. Ils ont été simulés dans le secteur de sensibilité paysagère modérée ; en évitant une implantation à moins de 45 km des Tours-observatoires et suivant les recommandations abordées ci-avant, avec :

- **Un nombre d'aérogénérateurs réduits à 65, pour une capacité de production toujours estimée à 1 GW à hauteur identique (P.m. 260 m).**
- **Le choix du point de vue très particulier et notable de La Pernelle.**

Comme pour les photomontages précédents, une interdistance de 1 400 mètres est conservée entre les machines.



Fig. 12 : Schéma d'implantation « radial » donnant l'illusion d'un alignement équidistant depuis un point de vue précis



Fig. 11 : les éoliennes simulées dans la zone 3 d'implantation fictive sont très peu visibles depuis le point de vue de La Pernelle



Fig. 13 : Cinq drapeaux sont présents sur le site de La Pernelle

K.urban - Agence COUASON - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Une implantation minimisante à l'essai

25 novembre 2020 - ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOU ET DE LA HOUGUE

B. Une implantation statique

Depuis le point de vue de La Pernelle, les éoliennes sont positionnées entre 48 et 65 km de la zone retenue pour l'exercice, selon une implantation géométrique dite « en damier ». Le parc est visible dans la partie gauche du panorama et se détache de l'horizon dans un angle vertical d'environ $0,3^\circ$ et s'étend sur un fond d'environ 7° .

La hauteur apparente des éoliennes est ainsi comparable à celles des tours de la Hougue et de Tatihou (N.b. angle vertical respectivement d'environ $0,3$ et $0,2^\circ$) et supérieure aux éoliennes du parc accordé de Courseulles (P.m. angle vertical d'environ $0,1^\circ$).

Depuis ce lieu d'observations précis, cette organisation régulière donne l'illusion d'un alignement de cinq éoliennes équidistantes. Seul le mouvement des rotors qui se confondent en arrière-plan permet de distinguer plusieurs machines, sans percevoir la profondeur du parc qui s'étend sur 17 km.

Cet exemple d'installation ordonnée n'est pas directement compris dans le champ de visibilité immédiat des tours-observatoires, bien que lisible sur l'horizon. Et, c'est aussi là son intérêt de pouvoir être perçu depuis un panorama privilégié où le parc serait distinctement reconnu et apprécié ; à l'instar d'un « brouillard » ou d'un amas éolien peu lisible sur la mer.

La présence de la longue-vue panoramique sur ce site touristique offre la possibilité à l'observateur d'apprécier plus en détail ce parc, sa composition et, avant cela, sa spectaculaire mise en œuvre. Par ailleurs, cette disposition ordonnée n'est pas sans rappeler les cinq mâts de drapeaux situés à quelques pas du point de vue ; en hommage au Débarquement.

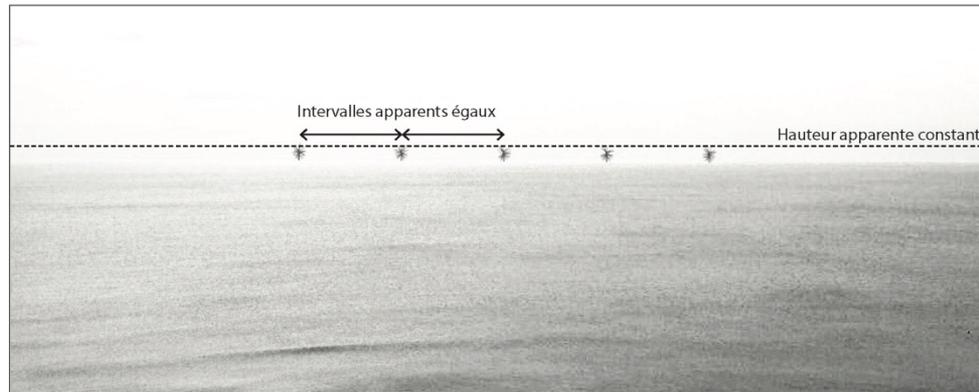


Fig. 15 : Schéma d'implantation de la géométrie n° 1



Fig. 17 : Ordonnancement statique d'un parc éolien en mer vu depuis La Pernelle

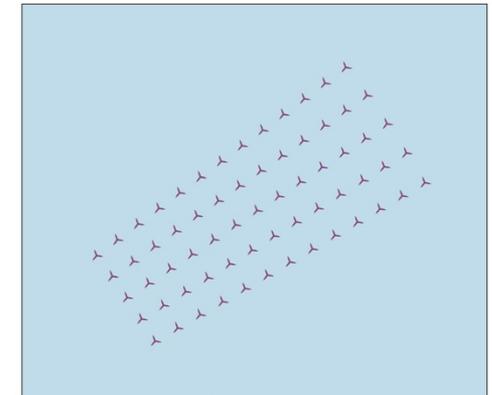


Fig. 16 : Implantation dite « en damier »

Une implantation minimisante à l'essai

25 novembre 2020 - ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOUE ET DE LA HOUGUE

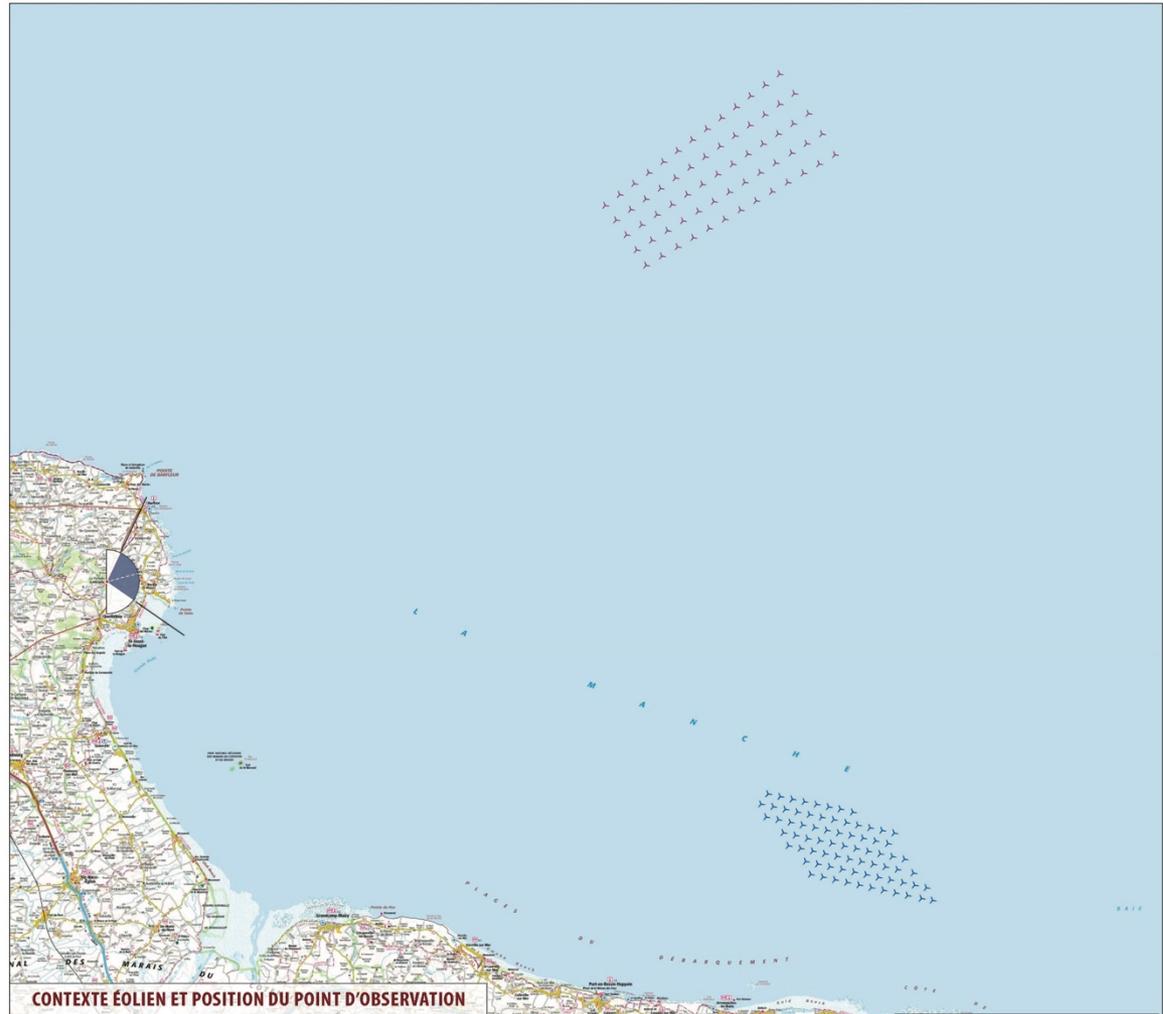
1. Point de vue n° 1 : Vue depuis la table d'orientation de la Pernelle - Géométrie 1 dite « en damier »

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 65
Dimension mat | rotor | 150 m | 220 m |
hauteur totale : 260 m
Orientation rotor : **Vers l'observateur**
Éolienne la plus proche : 48 km
Éolienne la plus éloignée : 64,8 km

Légende

Cône de vue



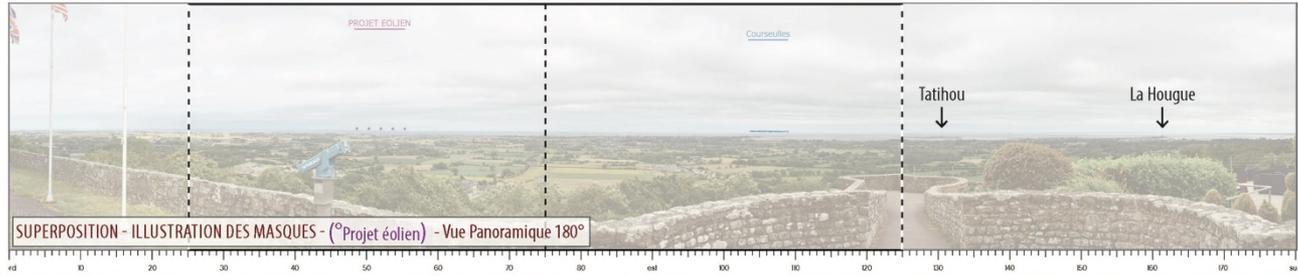
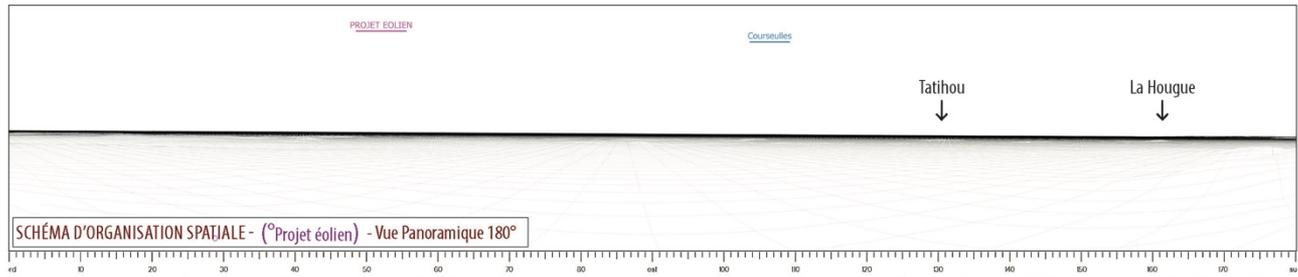
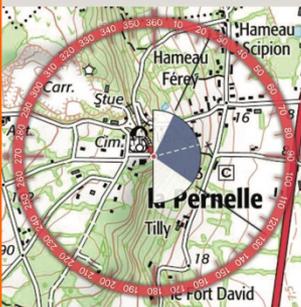
24
36

Une implantation minimisante à l'essai

ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOUE ET DE LA HOUGUE - 25 novembre 2020

Point de vue n° 1 : Zone 1 (La Pernelle)

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z): 389411,6955070,82,7
 Date et heure de prise de vue: 30/06/2020 14:18
 Focale APS-C / Focale 24x36: 35 mm / 52,5 mm
 Appareil Photo Numérique: NIKON D5000
 Assemblage panoramique: Cylindrique
 Hauteur de prise de vue: 1,6 m



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT • K.urbain - Agence COUASON

Une implantation minimisante à l'essai

25 novembre 2020 • ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOUE ET DE LA HOUGUE

Vue equiangulaire - VUE PANORAMIQUE 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

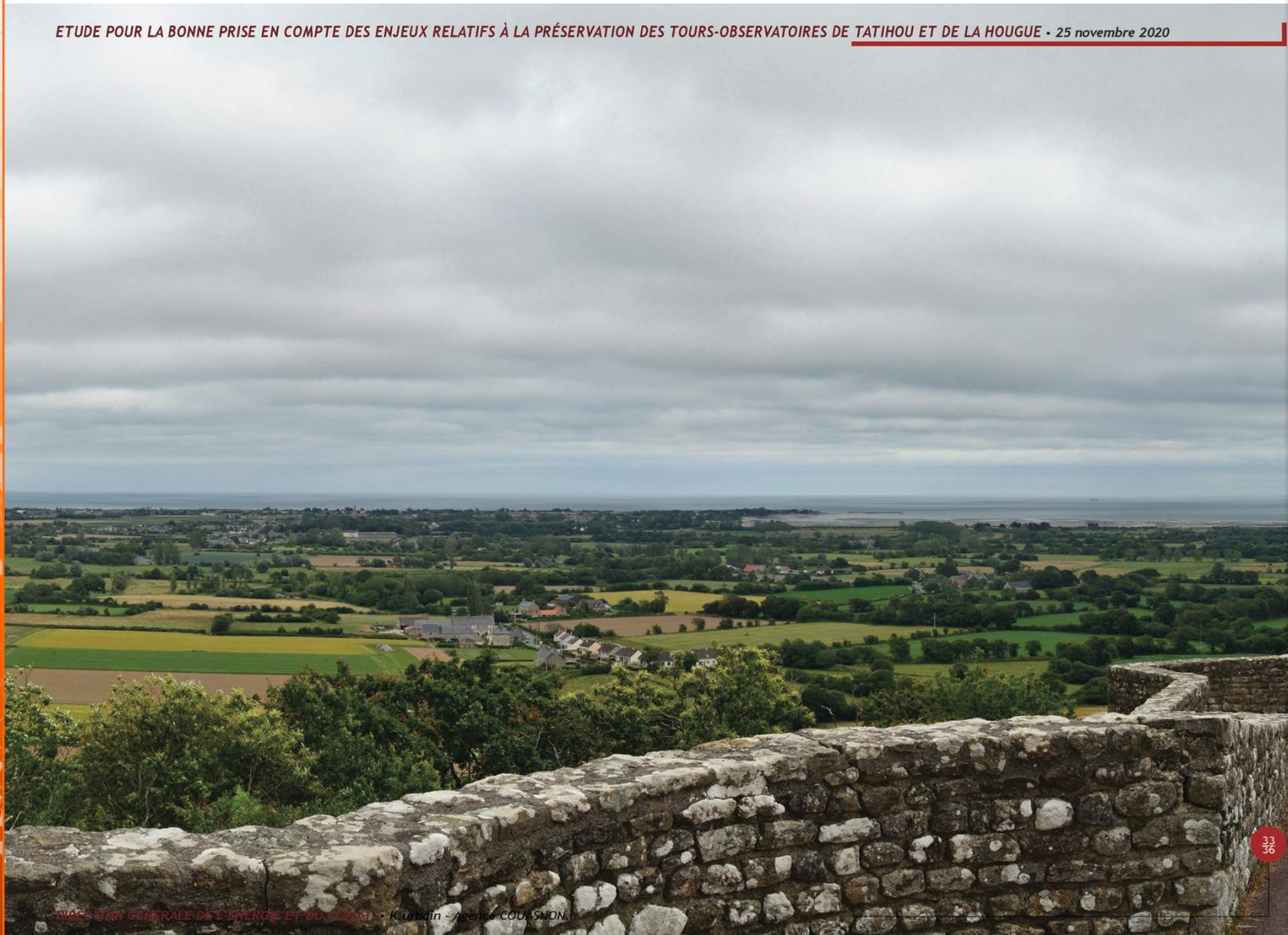


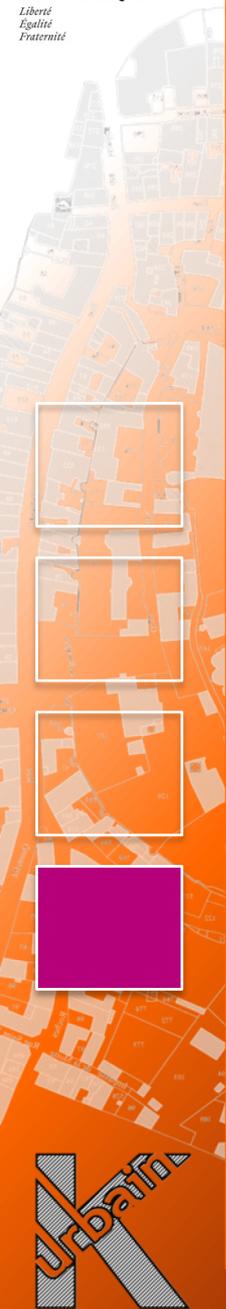
26
36

k.urbain - Agence COUASNON • DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MANCHE

Une implantation minimisante à l'essai

ETUDE POUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RELATIFS À LA PRÉSERVATION DES TOURS-OBSERVATOIRES DE TATIHOU ET DE LA HOUGUE - 25 novembre 2020





Les attributs du bien

Approche sociologique et concertation des acteurs locaux

Finalité

La bonne prise en compte de l'engagement de préservation du Bien sériel

Principaux objectifs

- Rapporter les qualités préservées des Tours au regard des critères de la V.U.E.
- Eclairer le maître d'ouvrage pour prendre la décision en toute connaissance de cause
- Préfigurer un outil d'évaluation de la préservation des Tours-Observatoire Vauban

Objectifs opérationnels

- Définir des indicateurs des attributs du bien sériel
- Mobiliser les acteurs du territoire local pour la construction d'un outil d'évaluation appropriable

Approche sociologique et concertation des acteurs locaux

Des critères de la V.U.E. observés

Critère I : du témoignage historique et technique

- ✓ Connaissance et reconnaissance historique

Critère II : de l'influence sur le développement paysager

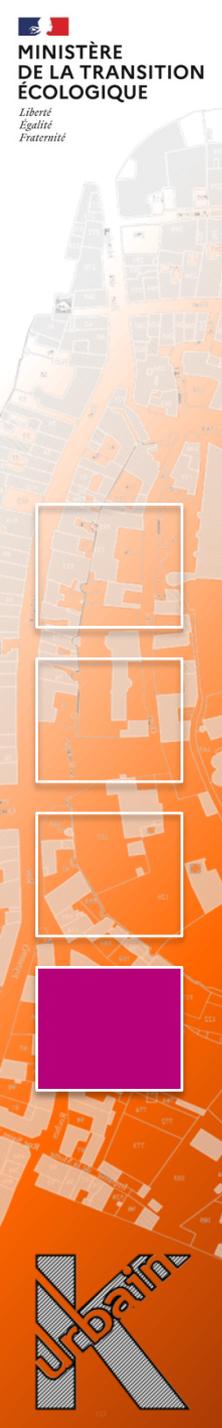
- ✓ Paysage construit, paysage perçu

Critère IV : de l'œuvre de l'esprit appliquée à l'organisation économique et sociale

- ✓ Paysage vécu : usages actuels, valeurs sociales et économiques associées

Approche sociologique et concertation des acteurs locaux

Des horizons des Tours Observatoires Vauban Regards croisés d'acteurs du territoire



TOURS-OBSERVATOIRES DE LA HOUGUE ET DE TATIHOU

Regards croisés pour une représentation sociale
de ce patrimoine du Val de Saire
Votre avis nous intéresse

Vendredi 17 septembre à 19h00
salle Max-Pol Fouchet, 46 Rue Maréchal Foch
Saint-Vaast-la-Hougue

Le public est invité à une réunion d'échange et
d'information sur les fortifications de Vauban au
regard du développement éolien en mer (passe
sanitaire demandé).

Des ateliers spécifiques sont également organisés dans la même salle :

- 17/09/21 à 14h00 : Atelier « élus et techniciens »
- 20/09/21 à 14h15 : Atelier « acteurs économiques »
- 20/09/21 à 17h00 : Atelier « associations »

www.eoliennesenmer.fr

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Approche sociologique et concertation des acteurs locaux

- 1 réunion d'information et de concertation des habitants
- 9 entretiens individuels ou collectifs
 - 20 acteurs-ressources du territoire rencontrés
- 3 ateliers d'acteurs des collectivités, des entreprises et des associations locales
 - 30 acteurs locaux mobilisés
 - 15 collectivités représentées
 - 11 associations locales
 - Entreprises du domaine du tourisme, de la conchyliculture et de la pêche
 - 92 participants
 - 20 heures de témoignages enregistrés et analysés

Approche sociologique et concertation des acteurs locaux

La lecture des Tours observatoires Vauban dans une baie élargie

- **Deux tours difficilement visibles en même temps**
 - Une verticalité dans un environnement littoral et maritime plat
 - A moins de 10 km de l'une ou de l'autre des tours, des points de visibilité des deux tours limités
 - Au-delà, des points d'observation correspondant à la fortification complémentaire littoral
 - **Des horizons ouverts lointains des tours**
 - Depuis la mer, des amers
 - Depuis la terre, l'avancée sur la mer du flanc de colline et du rivage
 - Pose le regard et accentue la vision au large, sensibilisant l'œil au détail
- *Plus les points d'observation sont éloignés, plus le paysage des tours jumelles apparaît exceptionnel.*

Approche sociologique et concertation des acteurs locaux

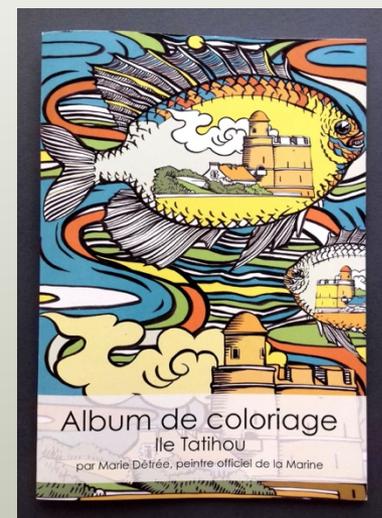
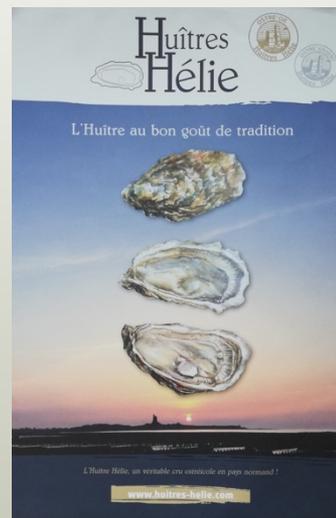
La lecture des Tours observatoires Vauban dans une baie élargie

- **Deux tours distinctes marquant la variété de la baie**
 - Silhouette, socle, nom distinguant les deux tours
 - Baie morcelée en 3 espaces distincts
 - Baie du Cul de Loup
 - Zone du port
 - Baie de Saint-Vaast
 - **Les horizons exceptionnels depuis les tours**
 - Champ panoramique exceptionnel les pieds sur terre à l'endroit du terrien, du marin et parfois même de l'oiseau
 - Moindre accessibilité
 - Activité du sémaphore, témoignant de la qualité d'observatoire du site
- *Ce qui caractérise l'horizon perçu des tours aujourd'hui, c'est plus son étendue que ce qui est vu dans l'horizon très lointain.*

Approche sociologique et concertation des acteurs locaux



Approche sociologique et concertation des acteurs locaux



Approche sociologique et concertation des acteurs locaux

Les dimensions du patrimoine perçu des Tours observatoires Vauban

- **Paysage de nature préservé**

- Admiration des éléments de nature
- Architecture et urbanisation liées au contexte géologique et climatique
- Lieux d'observation, d'exploration et de préservation

- **Qualité environnementale sensible**

- Paysage sonore, olfactif, touché
- Expérience physique des Tours dans un parcours
- Temporalité du paysage, également ponctuée par les activités humaines

➤ *Au-delà de l'observation, la contemplation du temps mis en scène à laquelle invitent les tours «sentinelles» ; éveillant l'ensemble des sens*

Approche sociologique et concertation des acteurs locaux

Les dimensions du patrimoine perçu des Tours observatoires Vauban

- **Composante maritime prédominante**
 - La mer, essentielle, comme évidente
 - La pêche, dans l'horizon et le parcours des Tours
 - Caractère mémoriel du site marqué par la chapelle des Marins
- **Paysage emblématique du Val de Saire**
 - Les Tours, élément, composante et vecteur du paysage
 - Repère identitaire
 - Richesses du Val de Saire, entre terre et mer, au caractère insulaire
- **Valorisation récente du patrimoine historique**
 - Système défensif et dissuasif plus qu'offensif
 - Scénographie retenant l'histoire contemporaine et l'imaginaire de la piraterie
 - Inscription au Patrimoine mondial par l'UNESCO en 2008 motrice d'un nouvel intérêt